

DECLARATION PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN FEU D'ARTIFICE (*)

(application du décret n°90-897 du 1^{er} octobre 1990, de l'arrêté du 25 mars 1992
et du décret n°99-766 du 1^{er} septembre 1999).

I – LIEU

Commune : _____
Date : _____ Horaire : _____
Emplacement : _____

II - ORGANISATEUR

Nom de l'organisateur : _____
Nom du responsable : _____

III – ARTIFICIER

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Certificat de qualification K4 (joindre une photocopie) délivré le : _____
Par la Préfecture de : _____

IV – CARACTERISTIQUES DES ENGIN PYROTECHNIQUES

Catégorie de l'artifice le plus puissant : K2 K3 K4

Joindre la liste des produits qui seront tirés en précisant :

- la désignation
- la quantité
- le numéro d'homologation
- les distances de sécurité par rapport au public préconisées par le fabricant

V – PAS DE TIR

Rayon du périmètre de sécurité : _____ m

Joindre le plan (avec cotations) du pas de tir. Indiquez :

- le calibre des bombes,
- leur implantation,
- la disposition des barrières de sécurité.
- les distances de sécurité qui seront respectées par rapport au public

VI – SECURITE

Dispositions prévues par l'organisateur pour limiter les risques : _____

Stockage (voir l'arrêté du 25 mars 1992) : _____
Indiquer les lieux et les conditions du stockage : _____

Fait à : _____ le : _____
Nom, prénom et signature :

(*) à retourner dûment complétée au moins 1 mois avant le spectacle à la Mairie de MACON.

Chargé de sécurité : Frédéric ROCHE – Tel : 03.85.39.71.76 fax : 03.85.39.71.51